

Communiqué de presse

sur les **résultats** de KBC Groupe

1er trimestre 2009

Information réglementée* - 14 mai 2009 (08.00 heures)

Résumé

Tendances sous-jacentes des bénéfices encourageantes et mesures visant à contenir l'exposition future aux crédits structurés

Au premier trimestre 2009, KBC a dégagé un bénéfice net sous-jacent de 465 millions d'euros, en nette hausse par rapport au bénéfice de 176 millions d'euros réalisé au trimestre précédent. Les opérations ont pris une tournure favorable dans toutes les divisions. Les marges commerciales se sont bien rétablies et les frais de fonctionnement ont pu être réduits, tandis que les réductions de valeur sur prêts sont restées conformes aux prévisions, et même en deçà du niveau du trimestre précédent.

Si nous prenons en compte aussi les corrections de valeur et d'autres facteurs exceptionnels, le bénéfice net s'inscrit à -3,6 milliards d'euros. La décision a été prise de renforcer les provisions pour le risque MBIA, l'assureur crédit américain monoligne, dont la solvabilité s'est gravement détériorée. De plus, l'effet de l'aggravation des conditions économiques sur la valeur comptable des investissements restants en CDO super senior a eu pour effet d'enfoncer encore davantage leur profil de risque. Tous les investissements en CDO autres que super senior avaient déjà été amortis en 2008. KBC a aussi pu obtenir une couverture d'assurance qui réduit sensiblement l'incidence mark-to-market future de l'exposition aux CDO.

Chiffres clés, aperçu :

en millions d'EUR	1Tr 2008	2Tr 2008	3Tr 2008	4Tr 2008	1Tr 2009
Bénéfice net (IFRS)	554	493	-906	-2 625	-3 600
Bénéfice net sous-jacent	737	806	551	176	465
Répartition du bénéfice sous-jacent par division					
Division Belgique	455	318	215	158	255
Division Europe centrale, orientale et Russie	180	222	201	84	106
Division Merchant Banking	89	234	137	-42	91
Division European Private Banking	50	64	32	15	34
Centre de groupe	-36	-32	-34	-38	-21
Capitaux propres des actionnaires par action (EUR, en fin de période)	45,7	45,5	42,0	31,5	19,5
période)	45,7	45,5	42,0	31,5	17,1

Les chiffres pro forma 1Tr2009 induent toutes les mesures de renforcement du capital annoncées

Principales données financières – 1^{er} trimestre 2009

- Robuste performance des revenus nets d'intérêt favorisée par l'allègement de la pression sur les prix, principalement en Belgique.
- Tendance favorable de l'évolution des charges, le ratio charges/produits sous-jacent des activités bancaires s'inscrivant à 58%, proche de son niveau d'avant la crise.
- Les réductions de valeur sous-jacentes sur prêts diminuent de 10% par rapport au trimestre précédent, ce qui correspond à un ratio de perte de 0,70%.
- La morosité du climat d'investissement persiste. Elle comprime les revenus de commissions et entraîne des corrections de valeur anticipées escomptées sur le portefeuille d'actions de la division assurances.
- Ajustements de valeur pour l'exposition aux CDO, d'un montant de -3,8 milliards d'euros (y compris le renforcement de la garantie contre le risque de défaut de l'assureur monoligne à 2,5 milliards d'euros), structure de garantie de l'État pour l'exposition restante aux CDO (voir le rapport trimestriel pour plus de détails).
- Le ratio de capital Tier-1 pro forma, banque, s'inscrit à 11,0% dont 8,3% de capital de base (y compris l'incidence des mesures de renforcement du capital annoncées).

* Le présent communiqué de presse contient des informations soumises aux règles de transparence.

Principales données financières – 1^{er} trimestre 2009

Les principales données financières du premier trimestre 2009 peuvent être résumées comme suit :

- Sur une base sous-jacente, les revenus d'intérêts augmentent de 7% en rythme trimestriel. Malgré un tassement de la croissance de l'octroi de crédits, les marges se sont sensiblement rétablies. À périmètre comparable, l'octroi de crédits s'est accru de 1% au cours du trimestre. La marge nette d'intérêts, banque, s'inscrit à 1,80% par rapport à 1,68% au trimestre précédent. Ce chiffre inclut une progression de 0,35% de la marge en Belgique.
- Les effets de devises mis à part, le niveau des frais de fonctionnement demeure stable par rapport au même trimestre de l'année dernière, l'accroissement normal des frais étant épongé par la restriction des activités de merchant banking, l'accord sur la diminution des rémunérations du personnel en Belgique et diverses mesures de compression des coûts prises ailleurs. Sur une base sous-jacente, le ratio charges/revenus banque s'inscrit à 58% pour le trimestre par rapport à 64% pour l'ensemble de l'exercice 2008.
- Les pertes sur crédits sont restées très mitigées en Belgique alors qu'elles se sont accrues conformément aux prévisions sur certains marchés d'Europe orientale, plus particulièrement en Hongrie et en Russie mais aussi dans une certaine mesure en Pologne. En ce qui concerne les crédits étrangers ailleurs qu'en Belgique et en Europe orientale, la perte s'est réduite par rapport au trimestre précédent, y compris en Irlande. Le ratio de pertes sur crédits s'établit à 0,70% en termes annuels, soit le même niveau que pour l'ensemble de l'exercice financier 2008. Le ratio de prêts non performing s'inscrit actuellement à 2,5%. Le cycle économique n'ayant pas encore touché le fond, les pertes sur crédits devraient encore afficher une tendance haussière dans les prochains trimestres.
- L'atonie des marchés d'actions au premier trimestre a continué de brider les revenus de commissions d'investissements et a entraîné, conformément aux résultats des stress tests divulgués précédemment, une correction de valeur du portefeuille d'actions de la division assurances de l'ordre de 0,3 milliard d'euros. Étant donné la haute sensibilité des revenus, la décision a été prise de réduire davantage les investissements en actions. Dans les trois premiers mois de l'année, la valeur du portefeuille d'actions a été ramenée de 0,6 milliard à 2,1 milliards d'euros. Une nouvelle tranche d'investissements en actions de 0,5 milliard d'euros a été vendue en avril.
- Malgré la bonne performance des activités de vente et de trading sur les marchés monétaires et de titres de créance, les revenus de la division merchant banking ont pâti d'une correction de valeur -3,8 milliards d'euros sur l'exposition aux CDO. La détérioration de la situation économique a été prise en compte dans la détermination de la valeur des investissements restants en CDO super senior. Par ailleurs, cette valeur prend en compte le renforcement des provisions constituées pour couvrir le risque accru de contrepartie sur MBIA, l'assureur monoligne américain garant de nos CDO et qui a annoncé un plan de restructuration. *KBC a aussi acheté une garantie financière de l'État afin d'atténuer toute perte future sur ses CDO.*
- Compte tenu de toutes les mesures de renforcement du capital reçues, le ratio Tier-1 (pro forma) des activités bancaires s'inscrit à 11,0% (8,3% core Tier-1). Dans la division assurance, la marge de solvabilité (pro forma) s'établit à 158%.

Commentaire relatif au communiqué des résultats – 1^{er} trimestre 2009

Le tableau récapitulatif des résultats se trouve en page 5 du présent communiqué. Explications :

- Le *résultat net* s'inscrit à -3 600 millions d'euros. Ce chiffre inclut les éléments exceptionnels tels que les pertes sur portefeuilles d'investissement, à hauteur de -4 065 millions net. Ajusté en fonction de ces facteurs, le bénéfice (sous-jacent) s'inscrit à 465 millions d'euros.
- Les *revenus nets d'intérêts* atteignent 1 477 millions d'euros, en hausse de 27% en rythme annuel (+13% en termes sous-jacents). Le gonflement des volumes est resté particulièrement soutenu jusqu'à fin 2008 et les marges se sont sensiblement rétablies au premier trimestre 2009. Au 31 mars 2009, le portefeuille de crédits à la clientèle (sans les reverse repos) affichait une croissance organique de 8% par rapport à la situation d'il y a un an. La marge nette d'intérêts, banque, s'inscrit à 1,80% par rapport à 1,74% pour le même trimestre de l'année dernière.
- En assurance, les *primes brutes acquises* s'inscrivent à 1 308 millions d'euros, en hausse de 6% par rapport à il y a un an. Sous déduction des *charges techniques* et du *résultat de réassurance cédé*, les revenus s'inscrivent à 129 millions d'euros. Le ratio combiné non vie se maintient à un niveau favorable de 91%.
- Les *revenus de dividendes* du portefeuille d'actions se montent à 23 millions d'euros, un peu moins bien qu'au trimestre correspondant de l'année dernière (36 millions d'euros).

- Les *bénéfices nets sur instruments financiers à la juste valeur* s'inscrivent à -3 742 millions d'euros. Malgré la bonne tenue des activités de vente et de trading sur les marchés monétaires et de titres de créance, les revenus ont pâti d'ajustements de valeur de l'exposition aux crédits structurés.
- Le *bénéfice sur actifs disponibles à la vente* (principalement investissements en actions) s'est limité à 34 millions d'euros, en raison de la piètre performance du marché des capitaux, nettement inférieure au résultat de 198 millions d'euros réalisé l'année dernière.
- Les *revenus nets de commissions* totalisent 317 millions d'euros, soit 28% de moins qu'il y a un an, principalement en raison du recul des avoirs en gestion sous l'effet de la morosité du climat d'investissement.
- Les *autres revenus nets* s'inscrivent à 152 millions d'euros, un peu plus que l'année dernière (129 millions).
- Les *charges d'exploitation* se montent à 1 235 millions d'euros. Abstraction faite des effets de devises, le niveau des charges se maintient en rythme annuel grâce aux mesures de compression des coûts prises dans toutes les divisions.
- Le total des *charges d'amortissements* s'établit à 707 millions d'euros, dont 307 millions de prêts et créances, ce qui correspond à un ratio de perte sur crédits de 0,70%. Les titres d'investissement disponibles à la vente (principalement des actions) subissent une réduction de valeur de 311 millions d'euros. L'encours du goodwill accuse une réduction de valeur de 79 millions d'euros, à mettre en rapport avec des acquisitions faites en Bulgarie en 2007.
- En dépit d'un résultat négatif avant impôts, aucun actif d'impôts différé n'a pu être comptabilisé.
- Fin mars 2009, les capitaux propres des actionnaires se montaient à 10,1 milliards d'euros. En début d'exercice, les capitaux propres des actionnaires accusaient un recul sous l'effet des résultats négatifs du trimestre et d'ajustements négatifs de la valeur nette des actifs et instruments de couverture.

Actualisation de l'exposition aux crédits structurés – 1^{er} trimestre 2009

Afin de préserver la plus grande transparence, KBC souhaite publier un nouvel aperçu descriptif de son exposition aux crédits structurés (pour plus de détails, nous vous renvoyons au compte rendu relatif au risque publié régulièrement sur www.kbc.com depuis fin 2007).

Dans le passé, KBC a été actif dans le domaine des crédits structurés, à la fois comme émetteur et comme investisseur :

- KBC a joué un rôle d'initiateur dans le cadre de la structuration de transactions liées à des crédits (sur des avoirs fournis par des tiers), pour compte propre ou pour le compte d'investisseurs tiers. Pour de nombreuses transactions en *Collateralised Debt Obligations* (CDO), la couverture a été assurée par MBIA, un assureur crédit. En tant qu'initiateur, KBC a aussi joué un rôle de sponsor en soutenant les *Special Purpose Vehicles* (SPV) y afférents. La structure SPV des Asset-backed Securities (ABS) ayant perdu beaucoup de son efficacité, l'exposition aux ABS a été incorporée au portefeuille d'investissement en crédits structurés en 2008.
- KBC a aussi investi dans des produits structurés de crédit dans une optique de diversification du risque et d'accroissement du rendement pour ses réserves d'assurance et pour les dépôts bancaires non affectés à des prêts. Le portefeuille d'investissements en crédits structurés consiste principalement en CDO (en grande partie des instruments synthétiques émis par KBC lui-même) et en ABS.

Au 31 mars 2009, la situation était la suivante :

- La valeur de la garantie d'assurance de MBIA pour les CDO émises était de 5,2 milliards d'euros (valeur totale assurée de 14 milliards d'euros). KBC avait constitué des provisions à hauteur de 3,1 milliards d'euros (60% de 5,2 milliards) pour couvrir l'incapacité future éventuelle de MBIA à honorer ses engagements d'assurance.
- L'encours des investissements propres de KBC en CDO représentait 9,5 milliards d'euros en termes nominaux, sur lesquels ont été consentis 5,3 milliards d'euros d'ajustements mark-to-market (comptabilisés avec un impact sur le bénéfice net). En ce qui concerne le portefeuille d'ABS, la valeur nominale était de 6,1 milliards d'euros, les réductions de valeur ayant totalisé 1,7 milliard d'euros (principalement au détriment des capitaux propres des actionnaires).

En 2008, KBC a réduit la sensibilité de ses revenus aux incidences mark-to-market en reclassant l'essentiel de son portefeuille d'ABS comme 'prêts et créances' et en mettant à zéro la valeur des investissements en CDO junior et senior émises par KBC (seule étant conservée l'exposition aux CDO super senior). Contrairement à de nombreux autres établissements financiers dans le monde, les CDO de KBC ne peuvent, en raison des normes IFRS et de leur nature synthétique, faire l'objet d'une reclassification comptable pour neutraliser leur incidence sur le bénéfice.

Au premier trimestre 2009 les développements suivants se sont produits :

- Depuis lors MBIA, l'assureur crédit, a annoncé avoir pratiqué une restructuration en février 2009. Certains actifs de valeur ayant été cédés, il en est résulté une baisse de sa solvabilité. Nous avons suivi ces développements de très près, plus particulièrement l'action en justice très récemment engagée par les contreparties (13 mai 2009). En règle générale, si un risque de contrepartie matériel survient, il y a lieu de renforcer les provisions (à comptabiliser comme ajustement de valeur).
- Le prix du marché pour assurer les crédits corporate contre les défauts, reflété dans les credit default swaps spreads, a de nouveau nettement augmenté (surtout pour les entreprises du secteur financier). Il en est résulté un impact négatif à la fois sur la valeur des investissements super senior restants et sur celle de la garantie d'assurance monoligne sur les CDO émises. Il convient d'ajouter également que jusqu'à présent au deuxième trimestre, les différentiels de crédit se sont à nouveau un peu relâchés par rapport à la fin du premier trimestre. (à titre de comparaison, la valeur actuelle des CDO a augmenté de quelque 350 millions d'euros depuis fin mars.)
- La dégradation de la situation économique a été prise en compte dans la valorisation du portefeuille de CDO.

Dans les comptes du premier trimestre 2009 a donc été pratiqué un ajustement de valeur de 3,8 milliards d'euros. Celui-ci couvre :

- un renforcement des provisions pour l'exposition au risque de la contrepartie monoligne : -2,5 milliards d'euros dont -1,5 milliard est imputable à l'affaiblissement des avoirs assurés et -1,0 milliard d'euros à l'augmentation du taux de couverture de 40% à 60%;
- l'incidence de l'élargissement des différentiels sur le marché des crédits (corporate) sur le reste des CDO super senior : - 0,2 milliard d'euros (conformément aux résultats des stress tests à la fin du quatrième trimestre);
- l'impact de l'évolution de la tranche de perte escomptée : -1,1 milliard d'euros.

Mesures de délestage des crédits structurés

KBC a conclu un accord avec le gouvernement belge sur une solution de délestage de ses actifs. Luc Philips, récemment nommé Chief Financial and Risk Officer : *"Notre portefeuille de crédits structurés est en grande partie performant mais illiquide et, partant, difficile à valoriser. C'est l'une des causes qui alimentent l'incertitude et accroissent la volatilité des bénéfices. La participation à un programme de délestage des actifs par les pouvoirs publics garantissant notre exposition apparaît dès lors comme la meilleure solution pour lever l'incertitude. Un pareil scénario préserve aussi notre solvabilité future."* Par une loi du 14 avril 2009, le Parlement belge a mis en place un cadre légal pour la création d'un programme de délestage des actifs pour les banques systémiques actives en Belgique.

L'accord annoncé pour KBC porte sur un montant notionnel de 20,0 milliards d'euros (dont 5,3 milliards de réduction de valeur sur le résultat) incluant :

- une valeur notionnelle de 5,5 milliards d'investissements en CDO super senior;
- Une valeur notionnelle de 14,4 milliards d'euros du risque de contrepartie sur MBIA, l'assureur monoligne américain qui avait garanti les crédits de KBC.

Contre paiement d'une prime, KBC achète une garantie de l'État couvrant 90% du risque de défaut de paiement au delà d'une première perte prédéfinie. La transaction est structurée comme suit :

- La première tranche de perte est fixée à 3,2 milliards d'euros, en termes notionnels (toutes les pertes de crédit à assumer par KBC, toutefois sans incidence nette sur le bénéfice puisque couvertes par des réductions de valeur pratiquées précédemment).
- Les pertes encourues sur une seconde tranche de 2,0 milliards d'euros au-delà de la première tranche de perte sont compensées à 90% par l'État (10% de risque subsistent) par voie de souscription à des actions nouvelles KBC à la valeur de marché. KBC conserve toutefois l'option de renoncer à la garantie sur les actions.
- Toutes les pertes subséquentes (jusqu'à concurrence de 14,8 milliards d'euros) seront compensées par l'État en espèces à hauteur de 90% (10% du risque restant à charge de KBC).

En conséquence, l'incidence potentiellement négative sur les bénéfices et la solvabilité futurs découlant de cette exposition sera en grande partie éliminée. L'impact défavorable restant réside dans le marking-to-market de la

tranche de risque de 10%. En cas de rebond substantiel des valeurs de marché, des reprises sur réductions de valeur antérieures seraient comptabilisées.

La prime de la garantie se monte à 1,2 milliard d'euros, entièrement comptabilisée au départ, une commission d'engagement additionnelle de 30 millions par trimestre, avant impôts, étant due également. Cette prime est combinée à un ajustement de valeur positif de 0,4 milliard (estimation au plus juste), l'impact immédiat de la transaction sur le bénéfice net est estimé à - 0,8 milliard d'euros. Ce montant sera imputé sur les comptes du deuxième trimestre. Les actifs pondérés par le risque ainsi libérés se montent à 6,3 milliards d'euros.

Au début du premier trimestre, KBC a obtenu l'engagement d'une injection de capital supplémentaire de 1,5 milliard du Gouvernement flamand. Pour parachever la solution de délestage des crédits, KBC a l'intention de faire appel à la facilité supplémentaire par l'émission d'actions de capital de base souscrites par la Région.

Si l'on tient compte de toutes les mesures de renforcement du capital obtenues, le ratio Tier-1 (pro forma) des activités bancaires s'inscrit à 11,0% (8,3% core Tier-1). En ce qui concerne la division assurance, la marge de solvabilité (pro forma) a régressé à 158%.

Dans le cadre de la procédure normale, toutes les mesures doivent recevoir l'approbation des autorités de régulation compétentes.

Points forts de la stratégie et évolution future

Après le contexte très difficile que nous avons connu au second semestre 2008, le cours des opérations s'est amélioré depuis le début de l'année. Un projet global de compression des coûts à l'échelle du groupe est actuellement mis en oeuvre. Les conditions d'octroi de crédits ont été resserrées sur les marchés non domestiques pour les crédits à la consommation non garantis et les prêts en devises non garantis par des actifs, le leasing et les financements immobiliers. KBC s'engage à préserver au maximum sa capacité d'octroi de prêts pour ses clients de base sur ses marchés domestiques.

Aussi longtemps que le cycle économique n'aura pas touché le fond, la tendance des prêts 'non performing' devrait rester orientée à la hausse partout dans le monde. À ce propos, les développements en Europe centrale et de l'Est (Russie incluse) ainsi qu'en Irlande méritent une attention toute particulière. Les pertes sur crédits pourraient également se creuser dans le portefeuille de titres garantis par des actifs, qui a été reclassé comme 'prêts et créances' à fin 2008.

KBC avait déjà annoncé précédemment avoir mis un terme à une série d'activités sur produits dérivés de *KBC Financial Products*. Au cours des deux derniers trimestres, les dénouements se sont en effet soldés par des pertes.

KBC est un fournisseur important de solutions d'investissement à ses clients retail, corporate et private banking. Le groupe prend à coeur de bien informer ses clients et de leur vendre des produits conformes à leur profil de risque. En outre une protection du capital est incorporée dans bon nombre de produits d'investissement destinés à la clientèle retail. Dans le contexte actuel de baisse marquée de la valeur des actifs, les plaintes des clients ont augmentées dans tout le secteur. KBC ne se départit pas de sa politique visant à prendre ses responsabilités s'il devait être établi, dans certains cas individuels, que KBC s'est rendu coupable de certains manquements.

Informations complémentaires sur les états financiers – 1^{er} trimestre 2009

Pendant le trimestre sous revue, aucune modification du périmètre de consolidation ou des règles d'évaluation n'a eu une incidence significative sur le bénéfice.

Par rapport à la fin du trimestre précédent, les monnaies locales sur les marchés d'Europe centrale et orientale se sont dépréciées de 11% en moyenne face à l'euro, ce qui a eu un impact négatif sur les composantes du bénéfice de la division Europe centrale, orientale et Russie. Depuis lors (situation au début mai 2009), elles se sont appréciées d'environ 4% en moyenne par rapport à la fin du premier trimestre.

Le bénéfice par action du premier trimestre 2009 (-10,6 euros) a été calculé sur la base de 339,5 millions d'actions (moyenne de la période). À cet effet, le nombre d'actions propres détenues a été déduit du nombre d'actions ordinaires. Ce chiffre exclut l'impact de la transaction de délestage annoncée des crédits structurés. Le bénéfice dilué par action (-10,6 euros) a été calculé sur la base de 340,5 millions d'actions (moyenne de la période). Les actions propres détenues n'ont pas été prises en compte, tandis que l'encours des options sur actions a été compté.

Les capitaux propres des actionnaires (19,5 euros par action) au 31 mars 2009 ont été calculés sur la base de 339,6 millions d'actions (en fin de période), le nombre d'actions propres détenues étant déduit du nombre d'actions ordinaires. À cette fin, l'encours des titres de capital de base sans droit de vote, souscrits en décembre 2008 par la Société Fédérale de Participation et d'Investissement (SFPI-FPIM), la société holding du gouvernement fédéral belge, a été déduit des capitaux propres des actionnaires. Le chiffre ainsi obtenu exclut l'impact de la transaction de délestage annoncée des crédits structurés.

Comme d'habitude, KBC a fait des communications supplémentaires concernant la nature de son exposition aux crédits structurés au 31 mars 2009. Une présentation PowerPoint relative à cette exposition est disponible sur www.kbc.com/ir.

KBC publiera les résultats du deuxième trimestre 2009 le 6 août 2009. Le calendrier financier complet, incluant les réunions avec les analystes et les investisseurs, est disponible sur le site www.kbc.com/ir/calendar.

Aperçu des résultats selon IFRS – 1^{er} trimestre 2009

Le tableau synoptique ci-dessous présente les résultats du groupe KBC selon les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*). Pour les données complètes du compte de résultats et du bilan consolidés selon les normes IFRS, nous vous renvoyons au chapitre États financiers consolidés du rapport trimestriel, qui reprend également un résumé des modifications au niveau des capitaux propres des actionnaires ainsi que plusieurs notes relatives aux comptes. Comme nous l'avons indiqué plus haut, le bénéfice a été plombé par les réductions de valeur actées sur les portefeuilles d'investissement à partir du troisième trimestre 2008. Afin de permettre une appréciation correcte des tendances sous-jacentes de l'activité, KBC publie aussi ses résultats sous-jacents (voir la section suivante).

Compte de résultats consolidé, groupe KBC (en millions d'EUR) - CHIFFRES IFRS	1Tr 2008	2Tr 2008	3Tr 2008	4Tr 2008	1Tr 2009
Revenus nets d'intérêts	1 163	1 311	1 249	1 269	1 477
Primes brutes acquises, assurance	1 236	1 008	922	1 419	1 308
Charges techniques brutes, assurance	-1 078	- 820	- 804	-1 181	-1 164
Résultat net de la réassurance cédée	- 10	- 17	- 17	- 27	- 15
Revenus de dividendes	36	123	37	63	23
Bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur	- 26	35	-1 688	-1 801	-3 742
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	198	63	80	- 246	34
Revenus nets de commissions	438	477	422	377	317
Autres produits nets	129	97	210	183	152
Total des produits	2 084	2 276	411	56	-1 610
Charges d'exploitation	-1 278	-1 310	-1 351	-1 660	-1 235
Réductions de valeur	- 98	- 332	- 478	-1 325	- 707
sur prêts et créances	- 27	- 143	- 130	- 522	- 307
sur actifs disponibles à la vente	- 71	- 180	- 341	- 742	- 311
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	16	8	9	- 33	0
Bénéfice avant impôts	723	642	-1 410	-2 963	-3 552
Impôts	- 144	- 121	533	360	- 28
Bénéfice après impôts	579	521	- 876	-2 603	-3 580
attribuable à des participations minoritaires	26	28	30	22	20
attribuable aux actionnaires de la société mère	554	493	- 906	- 2 625	- 3 600
Belgique	357	194	- 227	- 721	- 5
Europe centrale, orientale et Russie	159	203	- 32	- 142	44
Merchant Banking	31	125	- 519	-1 801	-3 738
European Private Banking	43	48	- 88	- 155	26
Centre de groupe	- 35	- 77	- 40	193	73
Bénéfice net par action, ordinaire (IFRS, en EUR)	1,62	1,45	-2,66	-7,72	-10,60
Bénéfice net par action, dilué (IFRS, en EUR)	1,62	1,45	-2,65	-7,70	-10,57

Chiffres clés du bilan consolidé et ratios (en millions d'EUR ou %)	31-12-2008	31-03-2009
Total de l'actif	355 317	347 400
dont prêts et avances à la clientèle	157 296	154 409
dont titres	94 897	95 834
Total du passif	339 941	336 086
dont dépôts de la clientèle et titres de créance	196 733	205 110
dont provisions techniques brutes, assurance	19 523	20 124
dont dettes de contrats d'investissement, assurance	7 201	6 877
Capitaux propres des actionnaires	14 210	10 136
Rendement des capitaux propres (fondé sur le résultat sous-jacent)	16%	19%
Ratio charges/produits (fondé sur le résultat sous-jacent)	64%	58%
Ratio combiné, assurances dommages (fondé sur le résultat sous-jacent)	95%	91%

Aperçu des résultats sous-jacents – 1^{er} trimestre 2009

Pour favoriser une appréciation plus complète du cours des activités, KBC fournit certains chiffres sous-jacents, en plus des chiffres établis selon les normes IFRS.

Les différences par rapport aux chiffres IFRS ont trait a) à l'exclusion des éléments exceptionnels ou non opérationnels (y compris les dépréciations d'actifs dues à la crise financière) et b) au traitement comptable de certains dérivés de couverture utilisés dans la gestion des risques et de certaines composantes des revenus liées aux activités sur les marchés des capitaux. Vu leur caractère exceptionnel et leur importance, il importe d'isoler ces facteurs pour apprécier correctement la tendance du bénéfice. À la page suivante, vous trouverez un rapprochement du bénéfice net selon les normes IFRS et du bénéfice net sous-jacent.

Compte de résultats consolidé, groupe KBC (en millions d'EUR) - CHIFFRES SOUS-JACENTS	1Tr 2008	2Tr 2008	3Tr 2008	4Tr 2008	1Tr 2009
Revenus nets d'intérêts	1 202	1 257	1 186	1 265	1 353
Primes brutes acquises, assurance	1 236	1 008	922	1 419	1 308
Charges techniques brutes, assurance	-1 078	- 820	- 804	-1 181	-1 164
Résultat net de la réassurance cédée	- 10	- 17	- 17	- 27	- 15
Revenus de dividendes	19	103	20	54	12
Bénéfice net (non) réalisé d'instruments financiers à la juste valeur	114	403	242	175	231
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	198	63	80	2	51
Revenus nets de commissions	464	482	430	379	328
Autres produits nets	115	72	110	107	119
Total des produits	2 260	2 550	2 170	2 192	2 222
Charges d'exploitation	-1 284	-1 383	-1 278	-1 646	-1 235
Réductions de valeur	- 28	- 152	- 143	- 420	- 319
sur prêts et créances	- 27	- 143	- 130	- 341	- 307
sur actifs disponibles à la vente	0	0	- 15	- 29	- 3
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	16	8	9	- 20	0
Bénéfice avant impôts	964	1 022	758	106	667
Impôts	- 200	- 188	- 175	94	- 181
Bénéfice après impôts	763	834	583	200	486
attribuable à des participations minoritaires	26	28	32	24	21
attribuable aux actionnaires de la société mère	737	806	551	176	465
Belgique	455	318	215	158	255
Europe centrale, orientale et Russie	180	222	201	84	106
Merchant Banking	89	234	137	- 42	91
European Private Banking	50	64	32	15	34
Centre de groupe	- 36	- 32	- 34	- 38	- 21
Bénéfice net sous-jacent par action, ordinaire (en EUR)	2,16	2,37	1,62	0,52	1,37
Bénéfice net sous-jacent par action, dilué (en EUR)	2,15	2,36	1,62	0,52	1,37

Rapprochement des résultats IFRS et des résultats sous-jacents

Les facteurs suivants sont éliminés afin d'obtenir le bénéfice net sous-jacent :

- les variations de juste de valeur comptabilisées en vertu des normes IFRS sur les dérivés de couverture des actifs et passifs n'entrant pas en ligne de compte pour la *comptabilité de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille*, vu que la plupart des actifs couverts ne sont pas évalués à la juste valeur (l'évaluation à la juste valeur des couvertures consistant, d'un point de vue économique, en un traitement asymétrique débouchant sur des résultats sans substance) ;
- les variations de juste valeur comptabilisées selon les normes IFRS sous *passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats à la suite des fluctuations des différentiels de taux d'intérêt* ;
- les facteurs exceptionnels n'intervenant pas régulièrement dans le cours normal des activités (y compris les dépréciations exceptionnelles des actifs financiers dues à la crise financière).

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement détaillé du bénéfice net selon les normes IFRS et du bénéfice net sous-jacent.

En outre, pour obtenir les chiffres sous-jacents, les ajustements supplémentaires suivants ont été effectués (sans aucun impact sur le bénéfice net) :

- Les intérêts des dérivés de couverture des actifs et passifs n'entrant pas en ligne de compte pour la *comptabilité de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille* sont repris dans le poste *revenus nets d'intérêts*, à l'instar des intérêts versés sur les actifs sous-jacents (en vertu des normes IFRS, les intérêts de ces dérivés sont comptabilisés sous *bénéfice net (non)réalisé sur instruments financiers à la juste valeur*).
- Toutes les composantes des revenus relatives aux activités de négoce professionnel de la branche Banque d'investissement figurent dans le poste *bénéfice net (non)réalisé sur instruments financiers à la juste valeur* (alors qu'en vertu des normes IFRS, les revenus sont scindés sous différents postes).

Rapprochement du bénéfice net selon les normes IFRS et du bénéfice sous-jacent, KBC Groupe
(en millions d'EUR)

Division*	1Tr 2008	2Tr 2008	3Tr 2008	4Tr 2008	1Tr 2009	
Bénéfice après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, IFRS	554	493	- 906	- 2 625	- 3 600	
Moins						
- Montants avant impôts et éléments minoritaires						
Variations de juste valeur d'instruments de couverture ALM	1,2,3,4,5	- 33	41	- 151	- 310	- 137
MTM de la propre dette émise	5				371	134
Réduction de valeur sur actions Irish Life & Permanent (Irlande)	5		- 42	- 8	- 17	- 11
Bénéfice sur la participation NLB à la suite de l'augmentation de capital	2			54	- 14	
Plus-value sur la participation dans la vente de la Bourse de Prague	3				33	
Réductions de valeur de CDO/monolines	1,2,3,4	- 137	- 241	- 1 732	- 1 895	- 3 793
Pertes de valeur sur actions	1,2,3,4	- 71	- 138	- 159	- 733	- 311
Réductions de valeur de positions exposées aux banques américaines et islandaises en difficulté	2,3,4			- 172	- 268	16
Pertes imputables au dénouement de positions dérivées	3				- 245	
Réductions de valeur sur goodwill	1,2,3				- 10	- 79
Redressement fiscal relatif aux années précédentes	1,2,3,5					145
Autres	1,2,3,4,5				19	- 38
- Taxes et participations minoritaires sur ce qui précède	1,2,3,4,5	58	67	712	267	7
Bénéfice sous-jacent après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, sous-jacent		737	806	551	176	465

1 = Division Belgique; 2 = Division Europe centrale, orientale et Russie; 3 = Division Merchant Banking; 4 = Division European Private Bankers; 5e = Centre de groupe.
